

Le calendrier électoral suivant vous permet de vous repérer vis-à-vis des dates clés à venir et des actions à mener avant échéance. **Un lien** est disponible sur chaque étape qui nécessite votre attention dans le logiciel e.GRC.

- **Mouvements électoraux : [Délais et traitements](#)**



1- Contrôle de vos données électorales

■ Cohérence des données entre le REU et e.GRC



L'outil permet de traiter les cas suivants :

- Électeur(s) présents dans **e.GRC** mais absents du **REU**.
- Électeur(s) présents dans le **REU** mais absents dans **e.GRC**.
- Electeurs(s) n'ayant pas la même adresse de rattachement, le même bureau de vote, le même numéro d'émargement... dans le **REU** et dans **e.GRC**.
- Électeur(s) avec des inscriptions en double dans e. GRC ou avec des INE en double

Vous pouvez, dès à présent, retrouver sur votre [Espace clients](#), un ensemble d'outils d'accompagnement pour ces opérations (webinaire, support et Questions/Réponses).

📍 Accès aux supports [ici](#).

■ Cohérence des données entre le REU et e.GRC : noms d'usage

Dans certains cas, l'outil peut vous présenter un nombre important de différences entre e.GRC et le REU sur le nom d'usage de vos électeurs et électrices. Une marche à suivre spécifique peut vous permettre de traiter en lot ces différences.

📍 Cf [FAQ](#) disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet **FAQ**.

2- Opérations courantes

Les opérations courantes suivantes doivent être réalisées pour la propagande.

■ Enregistrer vos mouvements

N'attendez pas le dernier moment pour **saisir vos mouvements**.

Dans votre logiciel, vous pouvez, à tout instant, saisir une demande d'inscription ou radiation à destination de l'INSEE.



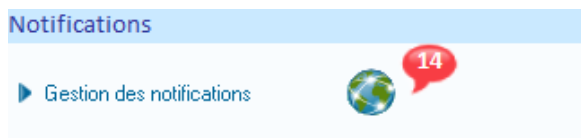
📍 Cf [FAQ](#) disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet **FAQ**.

📍 Cf **Tutoriels (2 vidéos)** disponibles sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet [Tutoriels](#)

■ Traiter les notifications

Tout au long de l'année, l'INSEE vous adresse des **notifications**.

Il est important que vous soyez à jour des mouvements qu'opère l'INSEE sur le Répertoire Electorale Unique afin d'avoir des listes identiques aux leurs.

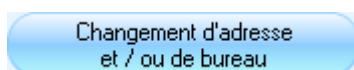


📍 Cf [FAQ](#) disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet **FAQ**.

📍 Cf **Tutoriels (3 vidéos)** disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet [Tutoriels](#)

■ Mise à jour des adresses des électeurs

Vous pouvez procéder à la mise à jour de vos adresses électorales sur la fiche de vos électeurs. Un assistant vous permet de faire vos changements et de mettre à jour le REU.



📍 Cf [FAQ](#) disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet **FAQ**

📍 Cf **Tutoriel** disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet [Tutoriels](#)

3- Revoir les bonnes pratiques

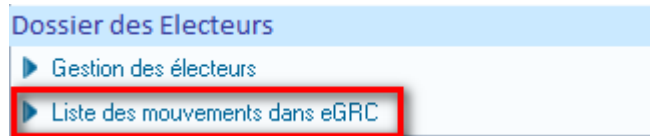
Vous trouverez, sur votre [Espace clients](#), un ensemble d'outils d'accompagnement pour voir ou revoir les bonnes pratiques de la gestion courante de vos électeurs afin de préparer sereinement les élections régionales et départementales (webinaire, support et Questions/Réponses)

📍 Accès aux supports [ici](#).

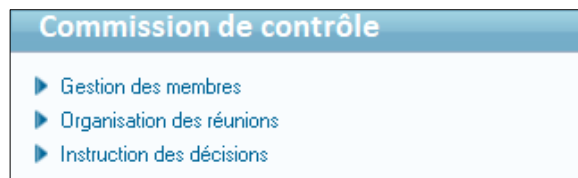
4- Réalisation du scrutin

■ Commission de contrôle

Vous disposez d'un outil vous permettant d'éditer une **liste des mouvements** ayant eu lieu sur vos listes.



Des outils supplémentaires vous permettent de gérer l'organisation de votre **commission de contrôle** si vous disposez de l'option Premium.



📍 Cf [FAQ](#) disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet **FAQ**.

📍 Cf **Tutoriels (3 vidéos)** disponibles sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet [Tutoriels](#)

■ Edition des étiquettes d'adresse

Pour votre propagande, vous serez amené à éditer vos **étiquettes d'adresse**.

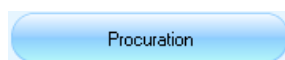


📍 Cf [FAQ](#) disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet **FAQ**

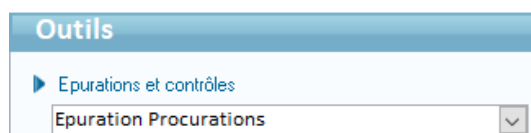
📍 Cf **Tutoriel** disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet [Tutoriels](#)

■ Procurations

Le logiciel vous permet d'alimenter les procurations directement sur la fiche de votre électeur à l'aide du bouton correspondant.



Il peut être nécessaire d'effectuer une épuration de vos procurations avec l'outil disponible depuis votre bureau Elections.



📍 Cf [FAQ](#) disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet **FAQ**.

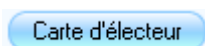
📍 Cf **Tutoriel** disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet [Tutoriels](#)

■ Edition des cartes électorales

Vous pouvez **éditer vos cartes électorales** individuellement ou par lot, en sélectionnant les critères adéquats dans la fonctionnalité suivante.



Vous pouvez également éditer la carte de votre électeur depuis sa fiche, dans la gestion des électeurs, historique inscriptions.



📍 Cf [FAQ](#) disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet **FAQ**.

📍 Cf **Tutoriel** disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet [Tutoriels](#)

■ Traitement des cartes retournées

Afin de gérer au mieux les retours et les retraits de vos **cartes non distribuées**, vous pouvez vous appuyer sur l'outil que vous propose le logiciel e.GRC Elections.



- 📍 Cf [FAQ](#) disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet **FAQ**.
- 📍 Cf **Tutoriel** disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet [Tutoriels](#)

■ Commande des livrables

🚨 Les éditions des tableaux et des listes d'émargement doivent être effectuées pour chaque scrutin. Il vous faudra éditer les tableaux et les listes d'émargement pour les élections régionales et pour les élections départementales.

Le **tableau des 20 jours** ne peut être commandé qu'une seule fois par scrutin.

Le **tableau des 5 jours** peut être commandé plusieurs fois.



La **liste d'émargement** peut être commandée n'importe quand et plusieurs fois.



📍 Cf **FAQs** [Liste d'émargement](#), [Tableau des 20 jours](#) et [Tableau des 5 jours](#) disponibles sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet [Tutoriels](#)

📍 Cf **Tutoriel** disponible sur votre [Espace clients](#), e.magnus gestion relation citoyens, onglet [Tutoriels](#)